

# **Sommaire**

# Mot de la présidente

## Bilan des activités 2018-2019

## **AXE 1. DÉFENSE DE DROITS**

6

Travailler à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques et à une meilleure reconnaissance juridique des familles monoparentales et recomposées et lutter contre la pauvreté.

#### **AXE 2. MOBILISATION ET SOUTIEN AUX MEMBRES**

12

Renforcer la vie associative et le sentiment d'appartenance à la FAFMRQ. Développer des outils d'éducation populaire.

#### **AXE 3. RECHERCHE PARTICIPATIVE ET PARTENARIAT**

18

Participer activement à des partenariats de recherche afin de démontrer la pertinence de nos interventions, d'enrichir nos revendications et de permettre un transfert des connaissances auprès de nos membres.

#### **AXE 4. VISIBILITÉ ET PROMOTION**

22

Faire en sorte que plus de gens connaissent la FAFMRQ et ses membres. Augmenter le membership.

#### **AXE 5. FONCTIONNEMENT/GOUVERNANCE**

31

Accompagner les membres du conseil d'administration dans leurs rôles et responsabilités. Assurer une bonne organisation de la permanence



# Mot de la présidente

Bonjour,

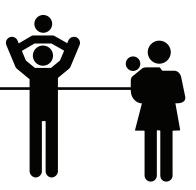
Il me fait grand plaisir, à titre de présidente et au nom du conseil d'administration, de vous accueillir à cette 45° assemblée générale de la FAFMRQ. Cet événement est important pour la santé et la vie associative de notre mouvement puisqu'il nous permet de faire un bilan de l'année qui vient de s'écouler et d'établir des priorités pour l'année qui vient.

Or, comme en témoigne le bilan des activités 2018-2019, l'année qui vient de se terminer a été très riche en émotions, actions et réalisations. En effet, cette année, la grande avancée au chapitre des luttes menées par la FAFMRQ aura certainement été la bonification de l'exemption des pensions alimentaires pour enfants annoncée dans le dernier budget du Québec, en mars dernier. Cette bonification passera de 100 \$ à 350 \$ par enfant à l'aide sociale, à l'aide financière aux études, à l'aide au logement et à l'aide juridique. Après 15 ans de luttes acharnées, nous pouvons dire que nous y sommes presque arrivés. C'est un gain majeur pour des milliers de familles monoparentales. Toutefois, il reste encore du travail à faire pour obtenir l'exemption complète.

La FAFMRQ également été active dans le cadre de la Campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. En effet, celle-ci nous a permis de vivre de grands moments de mobilisation historiques qui resteront gravés dans notre mémoire collective: de la grève, en passant par la chaîne humaine, ces moments nous ont fait ressentir toute la force et la solidarité du mouvement communautaire! Plusieurs de nos membres ont bravé le froid et se sont mobilisés dans les régions pour réclamer un investissement dans les services publics et un rehaussement du financement pour les organismes communautaires.

De plus, l'un des moments forts de notre année est sans aucun doute la réalisation de la formation nationale sur la rupture et la coparentalité ON SE SÉPARE... MAIS PAS DE NOS ENFANTS. En effet, après plus de 3 ans de travail intensif, nous avons enfin réussi à présenter ce magnifique outil à nos membres, lors de la formation des 25 et 26 avril derniers, à Drummondville. À travers ce cahier de formation nous souhaitions fournir, à nos membres, un matériel qui leur soit spécifique et adaptable en fonction des réalités et des organismes qui les accueillent. La FAFMRQ est fière d'avoir réalisé ce bel outil de formation et d'en faire bénéficier ses membres. Notre souhait le plus cher est que nos membres en fassent bénéficier les familles le plus rapidement et aussi souvent que possible. Nous devrons, au cours de la prochaine année, former un comité de pratique afin de maintenir cette formation vivante et d'actualité.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres du comité de formation, Marie-Iris Légaré du Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF), Laurence Lagouarde l'agente de liaison et de mobilisation qui ont été à l'origine de l'élaboration de cette superbe formation. Un merci tout spécial à Lama Boughaba, qui a repris le flambeau parvenant avec brio et efficacité à faire de cette formation un produit de très haute qualité. Merci Lama.



Les membres du conseil d'administration, pour leur part, se sont réunis à six reprises pendant l'année, pour voir à l'avancement des dossiers et entamer la démarche de planification stratégique, votée à l'AGA de juin 2018. En effet, ce type de démarche nécessite de faire une juste rétrospective de l'évolution de l'organisme, tout en regardant le présent avec assez d'humilité pour reconnaître les aspects à améliorer et les éléments positifs à valoriser à l'avenir. Les principaux éléments du diagnostic organisationnel seront présentés à l'AGA de juin 2019 et les membres seront appelés à valider les propositions du comité d'encadrement et jeter les bases du plan stratégique à venir. La prochaine année sera consacrée à développer notre plan stratégique pour le déposer à l'AGA de 2020. J'en profite pour remercier les membres du comité d'encadrement pour leur implication ainsi que, Germaine Chevrier qui nous a accompagnés dans cette première partie.

J'aimerais également remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur travail considérable et leur dévouement au sein de la Fédération. Grâce à leur engagement, la Fédération se développe et évolue avec ses membres dans l'atteinte de ses objectifs.

En terminant, j'aimerais remercier la contribution de Madame Sonia Tremblay de l'Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine qui a, su avec efficacité et compétence, remplacer Mira Tremblay-Laprise durant son congé de maternité. Nous tenons également à remercier Mesdames Carole Girouard, de l'Entraide pour les familles monoparentales et recomposées du Suroît, Milène Baillargeon-Faucher, et Marie-Soleil Pelletier de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe, qui ont, pour des raisons personnelles, démissionné en cours d'année.

Finalement, je tiens à souligner le travail exceptionnel de l'équipe de la permanence notamment leur grande disponibilité à l'égard des membres. En effet, cette équipe a su, malgré l'ampleur de la tâche, être à la hauteur de la situation. Nous tenons à souligner tout particulièrement, le travail accompli par Laurence Lagouarde au cours des 9 dernières années comme agente de liaison et de mobilisation. Laurence a récemment décidé de relever de nouveaux défis. Au nom de tous les membres du conseil d'administration ainsi que des membres de la Fédération nous tenons à lui rendre hommage pour son dévouement et son engagement dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales et recomposées.

Bonne assemblée générale à toutes et à tous et bon été!

Marie-Suzie Weche Présidente



# Bilan des activités 2018-2019

Les activités que nous avons réalisées cette année sont inscrites dans le cadre du plan d'action triennal adopté lors de l'AGA de juin 2017. Elles sont regroupées en 5 axes de travail : 1) la défense des droits, 2) la mobilisation et le soutien aux membres, 3) la recherche participative et les activités de partenariats, 4) la visibilité et la promotion, 5) le fonctionnement et la gouvernance. Le plan d'action triennal vient à échéance en juin 2020.

# AXE 1. Défense des droits

Travailler à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques et à une meilleure reconnaissance juridique des familles monoparentales et recomposées et lutter contre la pauvreté.

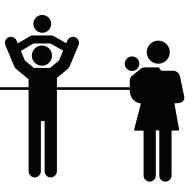
# 1.1 Lutte à la pauvreté

#### 1.1.1 Traitement des pensions alimentaires pour enfants

Depuis plusieurs années, la Fédération lutte pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu dans divers programmes gouvernementaux. En effet, bien que ces montants ne soient plus considérés un comme un revenu du parent gardien aux fins d'impôt depuis 1997, tant au provincial qu'au fédéral, ils continuent d'être calculés comme un revenu à l'aide sociale, à l'aide financière aux études, dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique. La FAFMRQ a mené de nombreuses actions au fil des ans pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu du parent gardien: participation à des commissions parlementaires, représentations politiques, sorties médiatiques et actions collectives.

Cette année encore, le dossier des pensions alimentaires pour enfants a occupé une place importante dans le plan d'actions de la Fédération. L'année dernière s'était terminé par l'études détaillée du projet de loi 173 visant à instaurer un programme de revenu de base pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Plusieurs groupes et intervenantEs avaient profité de leur participation à la commission pour réclamer l'exemption complète des PAE du calcul de revenus à l'aide sociale. La **Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants** a publié un communiqué conjoint avec le **Collectif pour un Québec sans pauvreté** le 15 mai 2018 pour dénoncer le fait que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale ait raté l'occasion de mettre fin à cette injustice. La Fédération a donné une entrevue radiophonique sur le dossier des pensions alimentaires pour enfants le 18 mai, au 98,5 Montréal.

Dès la fin de l'été et jusqu'au début octobre, la campagne électorale a battu son plein au Québec et les membres de la FAFMRQ étaient invités à interpeller les candidatEs des différents partis politiques sur divers dossiers, dont celui des pensions alimentaires pour enfants. Comme on le sait, la Coalition Avenir Québec forme, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, le nouveau gouvernement. Or, on se rappellera que la CAQ avait pris l'engagement formel, dans sa plateforme électorale, de faire en sorte que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu à l'aide sociale, à l'aide financière aux études, dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique.



La FAFMRQ et le Collectif pour un Québec sans pauvreté ont profité de la mise à jour économique du pour rappeler son engagement électoral au nouveau gouvernement, dans un communiqué conjoint publié le 20 novembre. Ceci a par ailleurs donné lieu à une entrevue de l'agente de recherche et de communication de la Fédération à l'émission de Mario Dumont sur les ondes de LCN. En décembre, c'était au tour de la députée Solidaire de Sherbrooke, Christine Labrie, de déposer le projet de loi 190 - Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère sociale. Ce dépôt faisait suite à l'adoption unanime, le 30 novembre, de la motion suivante: « Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de considérer les enfants bénéficiaires d'une pension alimentaire comme étant leurs bénéficiaires exclusifs et qu'en conséquence il agisse avec diligence et équité afin que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être traitées comme un revenu pour le parent créancier, dans le calcul des prestations d'aide sociale, ainsi que l'admissibilité à l'aide juridique, à l'aide financière aux études et au soutien au logement. »

Par ailleurs, une pétition initiée en décembre 2018 par Action Populaire Rimouski-Neigette a été déposée le 19 mars 2019. Toujours en mars, la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants et le Collectif pour un Québec sans pauvreté ont déposé un mémoire conjoint ainsi qu'un communiqué dans le cadre des consultations prébudgétaires. Cette action a également donné lieu à une campagne de lettres d'appui à laquelle plusieurs organismes et individus ont participé.

#### Un gain important pour les familles monoparentales!

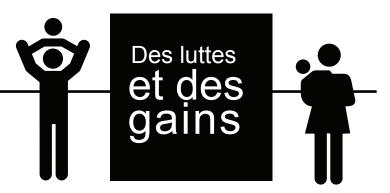
Finalement, le 21 mars 2019, le budget du Québec annonçait que, «dès 2019-2020, le montant de revenus de pension alimentaire pour enfant pouvant être exempté du calcul des aides financières gouvernementales passera, par enfant: de 100 \$ à 350 \$ par mois pour les programmes d'assistance sociale; de 1 200 \$ à 4 200 \$ par année pour le programme d'aide financière aux études; de 0 \$ à 4 200 \$ par année pour le programme d'aide juridique, ainsi que pour les programmes d'aide au logement.» La FAFMRQ a évidemment publié un communiqué soulignant cette importante avancée qui touchera des milliers de familles monoparentales, tout en précisant qu'elle poursuivrait les luttes pour l'exemption complète.

Rappelons que les membres de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants sont: l'Association des parents étudiants de l'Université Laval (APÉtUL), la FAFMRQ, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne et l'Union étudiante du Québec (UÉQ).

#### 1.1.2 Collectif pour un Québec sans pauvreté

Comme à chaque année, la FAFMRQ a participé activement aux travaux et aux actions menés en 2018-2019 par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. En cours d'année, le Collectif a tenu quatre (4) rencontres, en octobre et novembre 2018 ainsi qu'en février et mai 2019. Il a également publié un bon nombre de communiqués, mémoires, bulletins et lettres ouvertes sur différents sujets en lien avec la lutte à la pauvreté.

Comme nous l'avons mentionné au point précédent, le Collectif a collaboré étroitement avec la FAFMRQ et la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants. Plusieurs communiqués conjoints ont été publiés et le Collectif était également co-signataire du mémoire prébudgétaire déposé en janvier 2019 par la Coalition. Le suivi de la mise en oeuvre du "revenu de base", une mesure qui avait été initiée par le ministre François Blais, a également été à l'agenda du Collectif cette année.



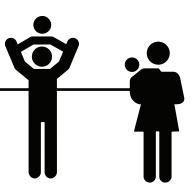
Évidemment, la traditionnelle campagne de cartes de Noël a également battu son plein en décembre 2018 et la FAFMRQ a participé à l'activité de distribution montréalaise à la sortie de stations de métro. Par ailleurs, le Collectif et ses membres ont commencé à travailler à l'élaboration d'un événement visant à souligner le vingtième anniversaire de la proposition citoyenne de loi pour l'élimination de la pauvreté. Une consultation sera tenue en 2019-2020 et celle-ci culminera par un événement de type « Ensembles, autrement! » au printemps 2021. Il s'agira d'un moment important pour faire état des résultats de cette consultation et pour proposer un discours renouvelé pour le Collectif. Un mémoire a également été produit et présenté à Ottawa dans le cadre du Projet de loi C-87 - Loi concernant la réduction de la pauvreté (au Fédéral). Le Collectif a également invité ses membres à participer à la consultation du gouvernement fédéral sur le seuil de pauvreté. On se rappellera que le seuil proposé par le gouvernement Trudeau est celui de la mesure du panier de consommation (MPC), ce qui correspond au minimum vital et ne saurait constituer un seuil de sortie de la pauvreté. Le Collectif est aussi demeuré impliqué dans la Campagne 5-10-15.

Les travaux de l'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec se sont poursuivis, notamment autour du revenu de base et sur les suites du troisième Plan d'action gouvernement de lutte contre la pauvreté. En collaboration avec le GIREPS, le projet de recherche visant à mieux comprendre, à l'aide des trajectoires de vie, pourquoi les personnes assistées sociales jugées aptes au travail n'occupent pas un emploi, s'est poursuivi cette année. Les résultats devraient être connus dans les mois qui viennent. Par ailleurs, l'Enquête sur les conditions de vie et de travail des personnes rémunérées au salaire minimum a donné lieu à la production d'une série de cinq fiches synthèses. L'ensemble des documents produits par le Collectif et l'Observatoire sont disponibles au <a href="https://www.pauvrete.qc.ca">www.pauvrete.qc.ca</a>

#### 1.1.3 Campagne 5-10-15

Le 7 octobre 2016 se tenait, à Montréal, le lancement de la Campagne 5-10-15, une campagne qui vise l'augmentation du salaire minimum à 15 \$/heure, mais revendique également deux mesures visant à améliorer les conditions de travail des personnes : le fait de connaître son horaire de travail au moins 5 jours à l'avance et le droit à 10 jours de congés payés, pour cause de maladie ou responsabilités familiales. La FAFMRQ s'est impliquée, dès les tous débuts de cette campagne, en participant à diverses actions.

Des actions locales, régionales et nationales ont encore été menées cette année dans le cadre de la Campagne 5-10-15, bien que la FAFMRQ ait été un peu moins présente. En juin 2018, une lettre ouverte sur le projet de loi 176 modifiant les normes du travail a été publiée par les organisations membres de la campagne 5-10-15. Ces dernières se sont également arrangées pour que les revendications de la Campagne se retrouvent au coeur de la campagne électorale et plusieurs candidatEs se sont fait demander s'ils/elles étaient pour ou contre la hausse du salaire minimum à 15 \$/h. Les médias ont également bien couvert le sujet, en interpellant diversEs représentantEs sur cet enjeu. Suite à l'élection du nouveau gouvernement, on n'a pas manqué d'interpeller ce dernier sur ses intentions, notamment dans le cadre de la Journée mondiale pour un travail décent qui se tenait le 7 octobre... Le 15 octobre, les sept organisations partenaires de la campagne 5-10-15 sont allées porter un panier de bienvenue au nouveau Premier ministre pour qu'il n'oublie pas les centaines de milliers de personnes à bas salaire qui peinent à joindre les deux bouts. Ils ont également tenu une conférence de presse, à Québec, pour l'occasion. Une Déclaration commune pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure a également été lancée le 2 décembre 2018 et signée par près de 200 organisations, dont la FAFMRQ. Des actions de visibilité ont également été tenues dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes 2019. Une vidéo a également été produite et diffusée en avril 2019 pour déconstruire certains mythes autour d'une hausse du salaire minimum à 15 \$, notamment celui que cela aurait l'effet d'une véritable bombe atomique sur l'économie et le marché de l'emploi.



Or, comme on l'a vu, le gouvernement a plutôt opté pour une hausse de 50 cents du salaire minimum le 1<sup>er</sup> mai 2019, ce que les membres de la Campagne 5-10-15 n'ont pas manqué de dénoncer en conférence de presse.

#### 1.1.4 Coalition pour l'accès à l'aide juridique

Rappelons que la Coalition pour l'accès à l'aide juridique a choisi en 2016 de continuer à vivre! Elle se positionne du point de vue des bénéficiaires de l'aide juridique et ses actions ont comme seul objectif d'améliorer l'accès des bénéficiaires aux services tant au niveau de l'admissibilité financière que de celui du panier de services couverts ou encore de l'organisation de l'offre des services. Rappelons également que la FAFMRQ a fait partie du comité de travail. Ce dernier s'est réuni à quatre (4) reprises pour identifier les enjeux prioritaires et les grandes revendications de la Coalition. De plus, le 6 novembre dernier, la Coalition a tenu une assemblée générale des membres pour présenter le travail réalisé par le comité de coordination depuis février 2016 et identifier des orientations pour la suite des choses. De cette assemblée 3 revendications prioritaires ont été retenues. La première porte sur la méthode de calcul des revenus, incluant la comptabilisation des pensions alimentaires. La seconde concerne l'élargissement du panier de services. La troisième vise à accorder plus de ressources pour l'aide juridique à titre de service public et d'outil de justice sociale.

Le comité a également fait des demandes de rencontres auprès de la ministre de la Justice et du président de la Commission des services juridiques pour leur présenter la Coalition ainsi que leur faire part de nos demandes. La rencontre avec le président de la CSJ s'est tenue le 16 mai dernier et la FAFMRQ faisait partie de la délégation. Bien que la FAFMRQ considère qu'il reste encore du travail à faire en matière d'accès à la justice, nous avons décidé, en avril dernier, de nous retirer du comité de travail en raison notamment des nombreux dossiers à notre actif et des priorités à venir. Nous demeurons membre et nous comptons, au cours de la prochaine année, informer nos membres des travaux et des actions de la Coalition.

#### 1.1.5 Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes

La Marche mondiale des femmes est née en 2000 à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec et à la suite de la « Marche du pain et des roses » de 1995. Ses actions visent un changement social, politique et économique pour lutter contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations vécues par les femmes. Elle s'articule autour de : la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes dans le respect et la reconnaissance de la diversité de toutes. La multiplicité des stratégies, la valorisation du leadership des femmes et la force des alliances avec d'autres mouvements sociaux progressistes en font un mouvement mondial unique.

En plus d'organiser un évènement mondial tous les cinq ans, ce mouvement composé de plus de soixantedix pays et territoires organise divers événements partout dans le monde afin de mettre de l'avant un projet de société féministe et dénoncer les atteintes qui sont faites aux droits des femmes. Au Québec, c'est la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) regroupant des groupes nationaux, régionaux et locaux de femmes ou des comités femmes d'organisations mixtes (syndicales et communautaires), qui a pour mission de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes, et entre les peuples, et de contribuer à éliminer les causes de la pauvreté et de la violence envers les femmes. Elle vise à maintenir et développer une solidarité avec les coordinations nationales de la région de l'Amérique et à l'International dans le mouvement de la Marche mondiale des femmes. Rappelons que la CQMMF était jusqu'à maintenant sous le leadership de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).



L'année 2018, a été marquée par l'incorporation de la CQMMF. En effet, le 30 novembre dernier, se tenait son assemblée de fondation pour adopter ses règlements généraux et procéder à l'élection du comité de coordination. La FAFMRQ a participé à l'assemblée de fondation ainsi qu'à la rencontre de mars dernier, notamment pour identifier des revendications dans le cadre de l'action prévue le 17 octobre 2020. Les revendications seront adoptées d'ici à l'été et le déploiement des actions en lien avec la MMF et internationale est prévue au cours de l'été 2020. Nous comptons poursuivre, au cours de la prochaine année, notre participation aux rencontres de la CQMMF afin que nos préoccupations et enjeux touchant les familles monoparentales soient prises en compte notamment, dans le choix des revendications.

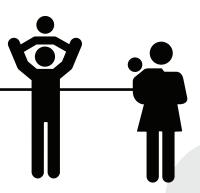
# 1.2 Politique familiale

#### 1.2.1 Conciliation famille-travail-études

#### Coalition pour la conciliation famille-travail-études

La FAFMRQ a pris part à la naissance, en 2013, d'une *Coalition sur la conciliation famille-travail-études* composée des principales organisations syndicales québécoises et des organisations féministes, communautaires, populaires et étudiantes. Rappelons que la Coalition porte un projet solidaire pour que les Québécoises et les Québécois fassent des gains significatifs en matière de conciliation famille-travail-études afin d'apporter une réponse collective aux bouleversements et aux nouvelles réalités auxquels la population est confrontée. La FAFMRQ agit comme porte-parole et s'occupe de la gestion financière. Rappelons, que projet de loi sur la LNT (no.176) a été adopté le 12 juin 2018. La Coalition avait présenté un mémoire et certaines de nos demandes ont été retenues, notamment des congés pour responsabilités familiales rémunérés, mais pas suffisamment. La Coalition poursuivra donc ses représentations pour obtenir plus de mesures en matière de LNT. La Coalition a été particulièrement active au cours de l'année. En effet, elle s'est réunie à cinq (5) reprises et a profité de la campagne électorale pour publier une lettre ouverte, demandant aux différents partis de s'engager à mettre en place une loi-cadre sur la conciliation famille-travail-études. Elle a également produit trois (3) vignettes virales sur les réseaux sociaux sur le thème des cadeaux de Noël pour rappeler au nouveau gouvernement ses promesses électorales en lien avec la CFTE.

Cette année, les travaux de la Coalition ont principalement porté sur la révision de sa plateforme politique. En effet, la plateforme a été adoptée en 2016 et, depuis, des nouveaux groupes se sont joints à la Coalition et des nouvelles réalités doivent être considérées, notamment celles des proches-aidant.e.s et des étudiant.e.s parents. Le 18 mars dernier, la Coalition a rencontré le nouveau ministre de la Famille, M. Lacombe, pour lui présenter sa plateforme et connaître ses intentions et ses engagements en matière de CFTE. Au cours de la prochaine année, la plateforme révisée sera envoyée aux organismes membres pour consultation et elle sera adoptée à l'automne prochain.



#### 1.2.2 Réforme du droit de la famille

Rappelons que le droit de la famille n'a pas été révisé depuis plus de 30 ans, la famille a changé et la FAFMRQ réclame depuis longtemps auprès du gouvernement d'agir en proposant un débat public. Depuis le dépôt du rapport du comité consultatif en 2015, le dossier n'a pas beaucoup avancé. Toutefois, la Chambre des notaires a tenu l'été dernier, une Commission citoyenne sur le droit de la famille (la FAFMRQ a présenté un mémoire en mai 2018). Cette Commission a rendu public son rapport le 11 septembre dernier. Ce rapport fait état des nombreux enjeux et préoccupations qui ont été soulevés dans les six villes où s'est arrêtée la consultation. La FAFMRQ a réagi en publiant un communiqué pour saluer le rapport et en a profité pour demander aux partis politiques de s'engager formellement à entreprendre une réforme du droit de la famille! Certaines recommandations, notamment celles que nous avons formulées sur la reconnaissance juridique des conjoints de fait et la bonification du régime d'aide juridique, ont été prises en compte.

#### Consultation publique sur la réforme du droit de la famille

Le 15 mars 2019, la ministre de la Justice, Sonia LeBel, a fait le lancement d'une consultation publique sur la réforme du droit de la famille. La FAFMRQ était présente à la conférence de presse à Trois-Rivières et a émis un communiqué de presse pour saluer l'initiative du gouvernement, en soulignant toutefois, que nous aurions souhaité que la consultation aille plus loin. Cette consultation s'appuie sur les recommandations formulées en 2015 par le Comité consultatif sur le droit de la famille, dans le rapport Roy. Celles-ci serviront de base de réflexion au gouvernement, qui au terme de la consultation, décidera des réformes à mettre en oeuvre via un nouveau projet de loi. Ces consultations se font en ligne et en personne d'avril au 28 juin 2019 et se tiennent dans 11 villes du Québec. La FAFMRQ a présenté un mémoire et a participé à la consultation le 6 mai 2019 à Montréal. Nous avons également produit un guide d'accompagnement pour nos membres qui ont participé à la consultation en ligne et en personne dans les régions. Notre mémoire intitulé «Réforme du droit familial : Miser sur l'égalité et sur les solidarités!» est disponible sur notre site Internet <a href="https://www.fafmrq.org">www.fafmrq.org</a>. La FAFMRQ surveillera attentivement le dépôt du projet de loi au cours de la prochaine année et réagira en conséquence.



# **AXE 2. Mobilisation et soutien aux membres**

Renforcer la vie associative et le sentiment d'appartenance à la FAFMRQ

#### 2.1 Reconnaissance et financement

#### 2.1.1 Campagne #Engagez-vous pour le communautaire

Créée à l'initiative du RQ-ACA, cette campagne de mobilisation réunit l'ensemble des secteurs de l'action communautaire autonome et réclame au gouvernement une augmentation substantielle du financement des organismes d'ACA, le respect de leur autonomie ainsi qu'un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

Concrètement la campagne revendique :

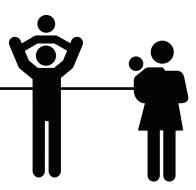
- Augmentation de 475 millions par année du financement à la mission globale et indexation de tous les organismes selon les coûts de fonctionnement
- Respect de la *Politique de reconnaissance de l'action communautaire* (notamment en regard de l'autonomie)
- Reconnaissance de l'action communautaire autonome comme moteur de progrès social
- La fin des compressions dans les services publics et les programmes sociaux (devenue par la suite : réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux).

Cette année marquait la fin d'un cycle pour la campagne débutée en 2016. Celle-ci nous a permis de vivre de grands moments de mobilisation historiques qui resteront gravés dans notre mémoire collective: de la grève en passant par la chaîne humaine, ces moments nous ont fait ressentir toute la force et la solidarité du mouvement communautaire! Nos luttes collectives, que ce soit par cette campagne ou par d'autres campagnes ou représentations sectorielles, ont contribué à obtenir d'importants gains financiers au cours des trois dernières années totalisant 115 millions \$, dont 70 millions \$ en 2019. Cette fin de cycle permettra de voir comment actualiser et renouveler nos luttes.

Pour l'année 2018-2019, la FAFMRQ n'a pas participé activement au Comité de coordination national d'Engagezvous pour le communautaire notamment en raison de l'intensité de l'implication demandée et du changement à la permanence. Toutefois, nous avons à quelques reprises participé à des rencontres ponctuelles, notamment pour préparer la rencontre avec les élus de l'Assemblée nationale et celle sur les actions tenues lors de la journée mondiale de la Justice sociale.

#### Outils et actions dans le cadre de la Campagne électorale

Afin de soutenir les organismes dans leurs représentations dans le cadre des élections, la campagne a produit plusieurs outils: une plateforme électorale accompagnée d'une synthèse, un guide pour aider les organismes à déconstruire les préjugés, un guide pour mieux comprendre la loi électorale, une comparaison des différents engagements des principaux partis politiques, un guide pour organiser des rencontres avec les députés.es ou les candidats.es. Après les élections, la plateforme électorale a été adaptée en plateforme politique afin de poursuivre nos représentations auprès du nouveau gouvernement.



#### Rassemblement au débat des chefs

Le 13 septembre 2018, à l'occasion du débat des chef.fes de Radio-Canada, plusieurs associations membres ainsi que la permanence de la FAFMRQ, ont participé au rassemblement à Montréal. Plus de 1 000 personnes provenant de huit régions étaient présentes pour réclamer des engagements pour le communautaire et la justice sociale.

#### Flash-mob dans plusieurs régions

Le 20 septembre, une dizaine de régions ont organisé une série de *Flash-mob* dans le cadre du débat des chefs. es de TVA afin d'inciter les chefs à prendre des engagements pour le communautaire et la justice sociale. Les *Flash mob* s'appuyaient sur un slam et une musique originale ainsi que sur une chorégraphie accessible à tous et toutes. Plusieurs *Flash mob* ont été diffusées en direct sur Facebook live.

#### Campagne de cartes de Noël aux députés.es

Tout juste après les élections, les organismes ont profité de la période des fêtes pour faire des moyens de pression sur le nouveau gouvernement par une campagne de cartes de Noël réclamant de l'argent, dans le prochain budget pour le filet social. Des cartes ont également été remises aux ministres, député-e-s et au personnel politique lors de des rencontres à l'Assemblée nationale le 5 et 6 décembre.

#### Rencontres à l'Assemblée nationale

Une délégation du RQ-ACA/Engagez-vous composée de représentantEs de différents secteurs du communautaire, dont la FAFMRQ, s'est rendue à l'Assemblée nationale le 5 et 6 décembre afin d'y discuter du rôle de l'ACA et présenter nos revendications en matière de financement. Les déléguéEs ont rencontré plusieurs ministres et députés.

#### Les suites de la Campagne

Lors des consultations concernant l'avenir de la campagne, les groupes des différents secteurs de l'ACA, dont la FAFMRQ, ont réaffirmé la pertinence de poursuivre la Campagne. Il apparaît primordial dans la conjoncture actuelle, de mener un front commun pour défendre l'autonomie de nos actions et notre mission de transformation sociale et de justice sociale. Non seulement nos efforts collectifs nous ont permis de faire des gains significatifs en matière de financement, mais le caractère unitaire et intersectoriel de la campagne représente une force historique qui doit être maintenue et renforcée, surtout dans le cadre du prochain Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC).

Par ailleurs, il est apparu clairement que la poursuite de la campagne doit nécessairement s'accompagner de changements structurants à différents niveaux. En ce sens, la démarche de bilan a permis de mettre de l'avant une multitude de pistes qui nous permettront de mieux nous organiser et d'augmenter la portée de la mobilisation.

#### 2.1.2 La Table des partenaires des OCF/MFA

Rappelons que la Table des partenaires des OCF, dont le mandat est de s'assurer d'une communication continue sur les besoins de soutien financier des OCF et de proposer des moyens d'accroître la reconnaissance de l'action communautaire autonome famille, est composée de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) de la FAFMRQ et de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ). Du côté gouvernemental, c'est la Direction des politiques familiales et la Direction des opérations qui sont représentées. La Table a tenu une seule rencontre cette année, soit le 9 mai 2018. En raison de l'élection d'un nouveau gouvernement, de l'arrivée d'un nouveau ministre et de plusieurs changements au sein de l'appareil administratif du ministère de la Famille,



les travaux de la Table ont été suspendus. Toutefois, nous avons rencontré, le 26 novembre dernier, le nouveau cabinet du ministre pour lui faire part de nos préoccupations concernant le financement de nos membres ainsi que de l'importance de la Table des partenaires. Nous avons également fait un suivi auprès du cabinet, concernant la confirmation du financement additionnel de 30 millions de dollars aux OCF pour les 3 prochaines années, soit jusqu'en 2022. De plus, nous avons fait l'analyse de 9 nouvelles demandes de reconnaissance. Nous avons également insisté auprès du ministère pour tenir une rencontre de la Table avant l'été afin de rétablir la communication et poursuivre notre travail de représentation auprès du MFA avec nos partenaires Famille.

# 2.2 Rencontre nationale et AGA (juin 2018)

#### Assemblée générale annuelle

#### Des droits à défendre, des moyens pour les défendre!

C'est sous ce thème que les membres de la Fédération se sont réuni(e)s, les 8 et 9 juin 2018, à Drummondville, pour participer à la 44e Assemblée générale annuelle et à la Rencontre nationale. Cette année, nous avions inversé les deux évènements. C'est donc avec l'AGA que nous avons entamé ces deux journées de travail. Vingt-cinq (25) personnes déléguées étaient présentes, (19 travailleuses, 3 bénévoles et 3 observatrices) provenant de quatorze (14) associations membres. Le soleil était au rendez-vous... tout était prêt pour commencer!

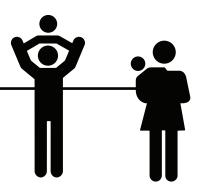
Comme d'habitude, nous avons opté pour un résumé Powerpoint du rapport annuel agrémenté de multiples photos des nombreuses mobilisations et participations des membres et de l'équipe de travail. Des changements aux règlements généraux ont également été adoptés.

Nous n'avons pas manqué également de souligner le travail sur le CA de: Mira Tremblay-Laprise (Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine), qui a eu un magnifique bébé en début d'année; Danielle Martin (Maison de la Famille Contre vents et marées de Chandler), qui ne pouvait pas être présente et qui terminait son mandat, de Audrey Camirand (Réseau d'aide aux familles en transition-RAFT), qui a quitté son emploi au RAFT, Marie-Josée English (Regroupement des familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu Bonjour Soleil) et Diane Dupuis (Re-Nou-Vie) qui ne pouvaient pas leur mandat. Beaucoup de changements qui ont permis à: Marie-Suzie Weche (Centre Haïtien d'action familiale-CHAF), Sonia Tremblay (Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine) de prendre la relève au CA en cours d'année.

Encore une fois, les membres présent(e)s ont souligné l'important travail effectué par l'équipe en place et en ont profité pour dire au revoir à Laurence Lagouarde, agente de liaison et de mobilisation, qui quittait pour une année sabbatique dans la troisième semaine de juin. Cet état de fait demandera de revoir la répartition des dossiers en cours et de prioriser l'essentiel en attendant son remplacement.

#### Un nouveau conseil d'administration

Nous sommes passés ensuite à l'élection des membres du conseil d'administration. Eh bien, croyez-le ou non, nous avons voté! En effet, cette année il y avait 5 postes à combler. Nous avions reçu 3 candidatures par la poste et la cooptation de Marie-Suzie Weche à confirmer. Il restait donc 1 poste à pourvoir. Deux personnes ont posé leur candidature sur place, il fallait donc procéder à un vote. La démocratie a donc parlé et votre CA se composera cette année de: Marie-Suzie Weche - Centre Haïtien d'action familiale - CHAF (présidente), Sonia Tremblay - Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine (vice-présidente), Carole Girouard - Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît (Secrétaire), Naïma Boukhatem - La Petite maison de la Miséricorde (trésorière), Luc Albert - Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais (administrateur), Mélanie Miranda - Escale Famille Le Triolet (administratrice) et Milène Baillargeon - Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe (administratrice).



#### Rencontre nationale

#### Échange sur l'actualisation de la vision/mission de la FAFMRQ

Michelle Pelletier et Sylvie Lévesque ont exposé les éléments de contexte qui amenaient à faire une réflexion en vue d'une éventuelle démarche de planification stratégique... À quoi la FAFMRQ devrait ressembler dans 3 à 5 ans? Notre vision est-elle stimulante et inspirante? Si nous pouvions uniquement faire trois changements, quels seraient ces changements? Autant de questions qui venaient aussi avec des constats sur divers aspects: le membership, les dossiers portés par la FAFMRQ, la précarité financière des groupes, le roulement du personnel, le besoin des membres de former une communauté de pratiques, etc. Nous avons conclu l'exercice par une priorisation des perspectives dégagées. Les membres trouvent que la mission de la FAFMRQ est toujours aussi importante et pertinente. Ils souhaiteraient toutefois qu'il y ait une plus grande adéquation entre les dossiers traités et la réalité des familles au quotidien, davantage d'éducation populaire et de formation. La planification stratégique prévue pour 2019-2020 permettra de mettre ces priorités à l'ordre du jour.

#### Speed dating et digestif!

Après le souper, le Comité social du CA avait prévu une activité de *Speed dating* accompagnée d'un petit digestif, afin que les membres puissent mieux se connaître et échanger sur leurs réalités, leurs activités. En lisant les évaluations, il n'y a aucun doute que les membres ont apprécié cette activité! Merci à Carole Girouard, Mira Tremblay-Laprise et Marie-Suzie Weche du Comité social pour cette merveilleuse idée!

# Les élections provinciales en direct ou comment mettre les organismes communautaires Famille au cœur de la campagne électorale!

C'est par cette ambitieuse activité que nous avons entamé la deuxième journée de rencontre nationale. Et pour mettre la table, nous avons invité les membres à un débat électoral à notre manière! Quatre membres du Conseil d'administration se sont glissés dans la peau des principaux chefs de partis au Québec pour nous livrer un discours digne de l'école nationale de l'humour. Par la suite, les membres avaient pour mission d'élaborer des questions pour chacune des candidates, selon 4 grands thèmes choisis: le détournement des pensions alimentaires pour enfants, la conciliation famille-travail-études, le droit de la famille et la reconnaissance et le financement des groupes en action communautaire autonome. Du plaisir, des rires et d'excellentes questions qui nous démontrent la bonne connaissance des dossiers par les membres. Cet exercice se voulait une répétition en prévision des élections provinciales à venir, pour que les membres se pratiquent à poser des questions dans le cadre de la campagne électorale.

#### #JeSuisCommunautaire

Ce fut aussi l'occasion d'informer les membres sur la nouvelle campagne médiatique de **#Engagez-vous pour le Communautaire** durant la période électorale. Beaucoup d'outils d'éducation populaire, une campagne de visibilité sur les médias sociaux, avec un mot clic **#JeSuisCommunautaire** et un magnifique visuel. Dans une première étape, une vingtaine de personnalités publiques qui ont prêté leurs têtes et leurs mots à cette campagne: Vincent Gratton, Mélissa-Mollen Dupuis, Christian Nadeau, etc... Par la suite, les groupes d'action communautaire autonome ont emboîté le pas.



#### Des ateliers

Pour terminer ces deux journées bien remplies, les membres étaient invités à participer à des ateliers qu'ils avaient préalablement choisis.

- Atelier A: Nouveau programme d'éducation en ligne pour les couples de familles recomposées. Animé par Claudine Parent, professeure de travail social à l'Université Laval
- Atelier B: Utilisation des médias sociaux: quelles limites? Animé par, Lorraine Desjardins et Laurence Lagouarde, travailleuses à la FAFMRQ
- Atelier C: La gestion des équipes de travail. Animé par Nancy Capistran, présidente et consultante en ressources humaines Altitude ressources humaines

Si on se fie aux feuilles d'évaluation remplies par les membres, l'assemblée générale annuelle et la rencontre nationale ont été fort appréciées.

### Soutien aux membres

Soutenir les membres et renforcer la vie associative

# 2.3 Vie associative (liaison et soutien aux membres)

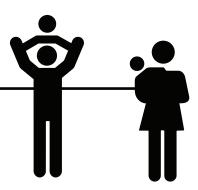
Si dans la première partie de notre mission on retrouve la défense des droits et des intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec et la représentation politique des membres, la deuxième partie met l'emphase sur le soutien aux membres par diverses activités de formation et d'information.

Ce mandat constitue un travail important au sein de la Fédération et demeure au coeur de nos préoccupations quotidiennes. Plusieurs groupes-membres ont fait appel à nous à différentes périodes de l'année. Les besoins exprimés sont divers et touchent plusieurs aspects de l'existence d'un groupe. Si quelques fois une réponse par téléphone suffit à donner une précision sur des règlements généraux, des procédures d'assemblée ou encore obtenir une référence, dans d'autres cas une visite a été nécessaire pour rencontrer les équipes de travail en place, les conseils d'administration ou encore un(e) nouveau-nouvelle coordonnateur-trice en place aux prises avec des difficultés particulières ou un besoin de formation.

L'équipe de la permanence a vaillamment réussi à maintenir ce volet essentiel en l'absence d'une ressource dédiée à ce mandat pendant une partie de l'année. L'équipe est de nouveau complète et accorde toujours une grande importance aux besoins des membres. N'hésitez surtout pas à nous solliciter.

Aussi, parce que nous souhaitons demeurer proches du terrain, cette année encore nous avons invité nos membres à plusieurs reprises à nous alimenter sur différents dossiers en lien avec la monoparentalité et la recomposition familiale. Encore une fois, vous avez été nombreux-ses à y répondre et nous vous en remercions!

Plusieurs membres nous ont également fait part en cours d'année de différentes idées et projets afin de consolider les liens entre les différents membres de la Fédération. Cette volonté d'enrichir notre vie associative est des plus stimulante et nous souhaitons tout mettre en oeuvre afin d'appuyer ces initiatives.



#### 2.3.1 Formation sur la rupture et la coparentalité

La réalisation du cahier de formation ON SE SÉPARE... MAIS PAS DE NOS ENFANTS, entamée en 2016 a enfin connu son aboutissement! Rappelons qu'en élaborant ce cahier d'animation de groupe, la FAFMRQ souhaitait:

- Fournir un matériel qui soit à la fois spécifique à la FAFMRQ et adaptable en fonction des réalités de chaque association ;
- Revaloriser et renforcer la pratique d'animation de groupe selon les principes d'éducation populaire autonome propre à l'action communautaire autonome chez les associations membres ;
- Outiller les personnes animatrices des associations avec des éléments d'analyse, des animations pratiques et des outils concrets ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des associations envers la FAFMRQ ;
- Équiper des organisations ou des personnes animatrices qui ne sont pas membres de la FAFMRQ avec un matériel d'animation de qualité.

La Fédération visait ainsi à fournir une base commune à ses associations membres et à d'autres organisations qui agissent auprès des familles monoparentales et recomposées sur l'ensemble du territoire québécois, permettant d'uniformiser la réponse aux besoins des parents qui vivent la séparation et la recomposition familiale.

Tout au long de l'automne et de l'hiver, nous avons pu bénéficier des excellents services de Lama Boughaba pour finaliser les contenus du cahier de formation, faire les contacts avec les différents fournisseurs pour le graphisme, la mise en page et l'impression du document, en plus de s'occuper de l'organisation logistique de la formation donnée au printemps.

C'est avec beaucoup de fierté que la FAFMRQ a présenté cet outil à ses membres dans le cadre de deux journées de formation de formatrices-teurs tenues à Drummondville les 25 et 26 avril 2019. Plus de 43 personnes (travailleuses, intervenantes, membres de conseil d'administration) étaient présentes à cet événement. Pour l'occasion, Claudia Martin (qui avait d'ailleurs fait partie du comité de travail à l'origine de cette démarche) est venue prêter main forte à Lama Boughaba pour co-animer cette activité d'appropriation, par les membres, des différents modules du cahier de formation.

La Fédération tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce précieux outil. Rappelons que le comité de travail était composé de: Isabelle Couture de *Bonjour Soleil*, Annie Lavoie de *Re-Nou-Vie*, Claudia Martin de la *Petite Maison de la Miséricorde*, Audrey Camirand du *RAFT* et de Laurence Lagouarde, agente de liaison et de mobilisation de la FAFMRQ. Nous tenons également à remercier chaleureusement les membres bénévoles pour leur généreuse contribution et pour leur capacité d'adaptation, ainsi que Marie-Iris Légaré qui malgré, la fin de son emploi au Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) a poursuivi le travail. Merci également à Carolanne Magnan-Saint-Onge pour la recherche documentaire, à Marie-Christine Saint-Jacques et Dominique Goubau pour leur précieuse rétroaction sur certains contenus spécifiques et un merci tout spécial à Lama Boughaba, pour sa grande efficacité et son professionnalisme! Nous tenons également à remercier les associations membres de la Fédération qui ont contribué financièrement à la réalisation de la formation, ainsi que le *Partenariat Séparation parentale, recomposition familiale* pour son soutien financier.



# AXE 3. Recherche participative et partenariat

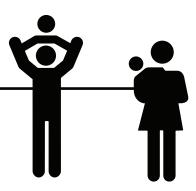
Participer activement à des partenariats de recherche afin de démontrer la pertinence de nos interventions, d'enrichir nos revendications et de permettre un transfert des connaissances auprès de nos membres.

# 3.1 Partenariat Séparation parentale, recomposition familiale : Enquête longitudinale auprès des familles séparées et recomposées du Québec

Ce nouveau partenariat a débuté en avril 2016 et se terminera au 31 mars 2023. La FAFMRQ a été encore une fois cette année aux premières loges de cet ambitieux projet puisque la directrice générale a agi à titre de co-directrice communautaire au côté de Marie-Christine Saint-Jacques comme co-directrice scientifique. Cette enquête longitudinale, c'est-à-dire qu'elle cherche à comprendre comment la situation des personnes interrogées va évoluer dans le temps (en 2018, en 2020 et en 2022), vise à mieux comprendre comment les parents québécois et leurs enfants vivent la séparation et, le cas échéant, la vie avec un nouveau partenaire. Elle vise aussi à mieux connaître l'utilisation que font les parents séparés des services qui s'adressent à eux et les enjeux sur le plan du droit et des politiques publiques. On mesure le point de vue des adultes, des parents sur plusieurs années.

La dernière année a été marquée par la collecte de données. En effet, à l'automne 2018 quelques 9 000 parents québécois ont reçu par la poste une lettre des chercheurs pour leur proposer de participer à l'enquête. Les parents intéressés devaient avoir vécu une séparation il y a moins de deux ans. Près de 1 050 parents séparés et 70 beaux-parents ont complété le questionnaire. L'objectif visé étant de rejoindre 1 910 parents, dont autant de pères que de mères, nous avons donc élaboré et participé à une campagne de visibilité auprès des médias sociaux et traditionnels pour faire connaître l'enquête et rejoindre plus de parents. Suite à la parution d'un communiqué de presse, le 20 novembre 2018, des articles sont parus dans les journaux et plusieurs entrevues ont été données à la radio et à la télévision au sujet du lancement de l'enquête. Plusieurs rencontres se sont tenues des divers comités d'axes et du comité d'orientation (2). De plus, le partenariat a tenu, à Trois-Rivières, le 2 novembre dernier, la 8<sup>e</sup> journée annuelle. Nous avons également au cours de l'année, diffusé l'Infolettre du Partenariat auprès de nos membres afin de les tenir informés du projet.

Dans l'année qui vient, le partenariat prévoit faire l'analyse des données du temps 1, faire le lancement du nouveau site web, préparer le temps 2 et développer un comité conseil de parents séparés. Bref, beaucoup de pain sur la planche!



# 3.2 Partenariat Familles en mouvance - Regards croisés sur les familles contemporaines : enjeux sociaux et juridiques

Ce partenariat de recherche où siège la FAFMRQ réunit une dizaine de chercheurEs et une dizaine de collaboratrices et collaborateurs issuEs de plusieurs universités et spécialiséEs dans différentes disciplines, quatre partenaires des milieux communautaires et quatre partenaires des milieux gouvernementaux. Ce partenariat s'articule aujourd'hui autour de trois axes :

- 1) Pluralité normative entourant les liens conjugaux;
- 2) Pluralité normative entourant les liens de filiation;
- 3) Enjeux normatifs en lien avec les solidarités, la protection et la participation sociale.

En plus de siéger au conseil des partenaires, la FAFMRQ siège sur deux comités d'axe (1 et 3). Les comités d'axe ont pour mandat d'élaborer annuellement une programmation d'activités de recherche, de diffusion et de transfert liées aux travaux de l'axe. Ils sont tripartites, réunissant des chercheurs, des représentants des partenaires communautaires et des représentants des partenaires gouvernementaux. La programmation scientifique actuelle du partenariat (2018-2022) poursuit les réflexions entamées lors de la dernière programmation sur les transformations de la famille et de son environnement, qui témoignent de modifications profondes dans l'organisation sociale et symbolique de la parenté.

En cours d'année, plusieurs rencontres ont eu lieu, ainsi que des événements ouverts au public. La FAFMRQ a contribué au Bulletin du partenariat paru en septembre 2018, dont la thématique était *Les familles au temps de médias sociaux*. L'article de la Fédération abordait l'usage des médias sociaux par ses associations membres et les familles qui les fréquentent. On y apprenait notamment que, si les médias sociaux sont de précieux outils d'intervention, ils recèlent aussi quelques zones grises auxquelles il faut faire attention. Toujours en septembre 2018, la FAFMRQ a été invitée à commenter la recherche intitulée «Couples recomposés et parents séparés: la coparentalité dans le système familial» menée par Marion Adamiste, doctorante en psychologie de l'Université Laval. Nous avons également participé au comité pour souligner les 25 ans du partenariat. Une demande de financement dans le cadre du programme connexion au CRSH a été présenté le 24 avril dernier pour soutenir l'organisation d'un colloque qui se tiendra le 15 novembre 2019 sur le bilan des 25 ans et des perspectives du partenariat.

#### 3.2.1 Pluralité normative entourant les liens conjugaux (Axe 1)

La FAFMRQ siège sur cet axe de recherche qui se concentre sur les enjeux sociaux entourant les transformations et la multiplication des formes de la conjugalité. Au cœur de ces questions se trouvent les négociations conjugales autour d'enjeux aussi divers que le choix de l'union, les liens économiques entre conjoints, la conciliation famille-travail-études, la rupture et ses conséquences sur les membres de la famille. Quelles sont les contraintes qui limitent ces négociations et les possibilités réelles de faire des choix et pour quels individus et quelles familles?

Le 24 octobre 2018, la Fédération participait au colloque L'USAGE DE L'ARGENT AU SEIN DES FAMILLES. Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communications de la FAFMRQ y présentait une conférence intitulée «Familles monoparentales et recomposées: dans l'angle mort de la fiscalité?». En résumé, la conférence démontrait que, si l'une des finalités de la fiscalité est d'assurer une redistribution équitable de la richesse,



notamment via les programmes sociaux, certaines familles subissent des pertes importantes, notamment parce que les lois fiscales ne tiennent pas compte de leurs réalités spécifiques. Bref, il s'agissait de poser la question suivante: avec la «taxe à la recomposition familiale» et le traitement réservé aux pensions alimentaires pour enfants des familles assistées sociales, les familles monoparentales et recomposées seraient-elles dans l'angle mort de la fiscalité?

#### 3.2.2 Les fiches sur les politiques familiales (Axe 3)

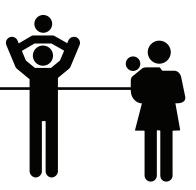
La FAFMRQ siège sur cet axe de recherche qui a notamment pour tâche la mise à jour des fiches « Agir sur les politiques familiales » publiées en 2005. On s'accorde sur la pertinence de réactualiser l'outil de 2005 : mettre à jour certaines fiches et en ajouter d'autres ainsi que la production d'outils pour leur diffusion. Cette année, le comité d'axe sur les politiques familiales a tenu 3 rencontres et d'autres rencontres sont prévues à l'automne 2019. Les fiches devraient être terminées pour le colloque de novembre 2019 ou au plus tard à l'hiver 2020.

# 3.3 Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)

Depuis 2011, la FAFMRQ est partenaire du Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS). L'objectif de ce groupe de recherche est «de contribuer au renouvellement des théories des mouvements sociaux, du syndicalisme et de la représentation collective à partir des luttes menées par des travailleurs et travailleuses pauvres». La programmation s'articule en trois axes. Le premier axe est centré sur l'articulation de l'action publique, les politiques et législations en matière d'emploi et de protection sociale et ses effets sur la protection et la précarisation des travailleurs et travailleuses pauvres. Le second axe soulève l'enjeu de la division sexuelle du travail et réorganisation des marchés formels et informels du travail. Le troisième axe est dédié aux actions collectives et mobilisations des travailleurs et travailleuses pauvres.

En 2018-2019, la FAFMRQ a encore participé à plusieurs des activités du GIREPS. Le 28 septembre, l'agente de recherche et de communication a assisté au 3e Colloque international intitulé: LE TRAVAIL QUI REND PAUVRE: ACTION PUBLIQUE, RÉSISTANCE ET DIALOGUES NORD-SUD, un rendez-vous permettant de discuter et débattre des recherches internationales portant sur l'action publique structurant les politiques sociales liées au travail précaire et sur les stratégies de résistance des travailleurs et travailleuses pauvres. La Fédération était également présente à l'assemblée générale du GIREPS tenue en décembre 2018.

Mais, encore cette année, l'activité du GIREPS qui a demandé le plus d'implication de la part de la FAFMRQ est certainement le projet de recherche sur les conditions de travail dans les organismes d'action communautaire autonome. En plus de participer à la phase d'élaboration du projet qui s'est déroulée dès l'automne 2017, la FAFMRQ, a encore été étroitement impliquée dans ses différentes phases de réalisation. Ce projet de recherche, qui a obtenu un financement du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), vise à documenter la précarisation des conditions de travail et les pratiques de gestion du travail dans les organismes d'ACA. Rappelons que cette recherche est effectuée en partenariat et regroupe le GIREPS, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire et Au Bas de l'Échelle.



En cours d'année, des entrevues individuelles ont été menées auprès de travailleuses/travailleurs de trois régions (Montréal, Montérégie, Saguenay) et de trois secteurs de l'action communautaire autonome (santé et services sociaux, Famille et défense collective des droits). Des entrevues de groupes ont également été menées auprès de personnes occupant des postes de gestion (coordination ou direction générale). Deux assemblées publiques ont également été tenues (en Montérégie en novembre et à Montréal en décembre 2018) afin de présenter les résultats préliminaires de la recherche à des travailleuses et des travailleurs de groupes communautaires et d'enrichir notre analyse. Deux articles ont été publiés à l'automne; un dans le bulletin de l'organisme Au bas de l'échelle et un autre dans le *Bulletin de liaison de la FAFMRQ*.

Les résultats de la recherche seront publiés sur diverses plateformes et feront notamment l'objet d'un article dans la revue *Interventions économiques* du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation de l'UQAM, qui sera publiée fin 2019 ou début 2020. Une présentation sera donnée devant les membres de la Fédération, dans le cadre de la rencontre de juin 2019. On en profitera par ailleurs pour explorer les besoins des groupes en termes d'outil de discussion/réflexion à entreprendre avec les conseils d'administration, notamment autour des enjeux de recrutement et de rétention de main-d'oeuvre en lien avec l'amélioration des conditions de travail.



# AXE 4. Visibilité et promotion

Faire en sorte que plus de gens connaissent la Fédération et ses associations.

# 4.1 Membership

Au 31 mars 2019, la Fédération comptait quarante-deux (42) membres, dont trente (30) ayant le statut de membre actif, neuf (9) membres associés et trois (3) membres individuels. Cette année, nous avons accueilli un nouveau membre actif, un membre associé et une nouvelle membre individuelle.

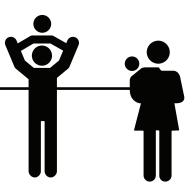
C'est l'organisme *Première Ressource*, aide aux parents, situé à Montréal, que nous avons accueilli en février dernier, comme nouveau membre associé. Ce dernier, soutient avec succès depuis plus de 30 ans plusieurs générations de parents et leurs enfants 0-18 ans au quotidien. *Première Ressource* offre aux familles du Québec des consultations confidentielles et gratuites par téléphone, courriel ou clavardage, en français ou en anglais, et qui ne comportent aucune limite de temps. *Première Ressource* propose aussi, en collaboration avec des organismes du milieu communautaire ou scolaire, des services de proximité comme nos cliniques mobiles de consultation individuelle et nos conférences sur différents thèmes.

Famijeunes est un nouveau membre actif depuis avril dernier. Cet organisme accueille des familles du quartier de Saint-Henri et de la Petite Bourgogne depuis 40 ans. Il est né d'une initiative des parents du quartier afin de répondre aux besoins de familles monoparentales du quartier qui se retrouvent souvent dans une situation financière particulièrement difficile. Bienvenue à ces nouveaux membres.

## 4.2 Bulletin de liaison

Depuis le dernier rapport d'activités, trois (3) numéros du *Bulletin de liaison* de la FAFMRQ ont été publiés. La diffusion du *Bulletin* se fait en mode électronique; chacun des numéros est ainsi envoyé par l'entremise de notre base de données qui contient plus de 1000 adresses électroniques. Les sujets abordés dans cette publication sont toujours en lien avec les familles monoparentales et recomposées, ainsi qu'avec l'actualité politique et communautaire. Une relance effectuée auprès de nos abonné(e)s a encore permis cette année de recueillir des appuis financiers pour la publication de ce précieux outil d'information. Au moment de la publication d'un nouveau numéro, seuls certains articles du *Bulletin de liaison* sont mis en ligne sur le site Internet de la FAFMRQ. Cependant, le contenu complet du numéro précédent est rendu disponible en format PDF aussitôt que le nouveau numéro est publié.

L'édition de novembre 2018, intitulée MÈRES SÉPARÉES: QUAND QUITTER SON CONJOINT NE MET PAS FIN À LA VIOLENCE, présentait un article de Ksenia Burobina sur la violence conjugale dans la vie des mères séparées et un article de Simon Lapierre sur les femmes victimes de violence post séparation qui se font accuser d'aliénation parentale. On pouvait également y lire un article de Mylene Fauvel sur le projet de recherche sur les conditions de travail dans le communautaire ainsi qu'un article de Claudine Parent présentant un nouveau programme en ligne destiné aux couples de familles recomposées et aux intervenantEs qui travaillent avec ces familles. Finalement, l'article de Lorraine Desjardins brossait un rapide portrait statistique des familles du Québec à partir des données du recensement de 2016.



En février 2019, le Bulletin arborait le titre AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES MÈRES: ENTRE INÉGALITÉS PRIVÉES ET DISCRIMINATIONS PUBLIQUE. Annabelle Seery y signait un article abordant les liens entre la division sexuelle du travail et la gestion de l'argent au sein des couples à faible revenu. L'article de Kim Bouchard, pour sa part, démontrait en quoi la Loi sur l'assurance-emploi est une loi sexiste, notamment envers les mères. Amylie Paquin-Boudreau et Karine Poitras examinait le traitement judiciaire des litiges familiaux impliquant des allégations d'aliénation parentale. Et, finalement, Olivier Ducharme présentait les enjeux autour du Projet de loi C-87 du gouvernement fédéral sur la réduction de la pauvreté.

Dans le numéro de juin 2019, qui était encore en préparation au moment d'écrire ces lignes, il sera question de la réforme du droit de la famille, de l'histoire des luttes autour du modèle québécois de pensions alimentaires pour enfants et du nouvel outil de formation sur la coparentalité réalisée par la FAFMRQ.

Nous tenons à remercier le ministère de la Famille pour son soutien financier, ainsi que nos abonné(e)s pour leur contribution annuelle. Nos remerciements vont également à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs qui ont contribué à enrichir le *Bulletin de liaison* de leurs précieux écrits et témoignages, ainsi qu'à David Bombardier pour la conception graphique et la mise en page.

### 4.3 Infolettre/Entre-Nous

De juin 2018 à mai 2019, nous avons fait parvenir six (6) *Infolettre/Entre-nous*. Cette publication est exclusivement diffusée aux membres de la Fédération. Elle permet de tenir les membres informés des derniers développements concernant les grands dossiers de la FAFMRQ, des activités et réalisation des membres, de l'actualité communautaire et gouvernementale, des mobilisations passées et d'une revue de presse.

Du côté de l'actualité politique, l'emphase fut mise sur le détournement des pensions alimentaires pour enfants et la campagne Engagez-vous pour le communautaire.

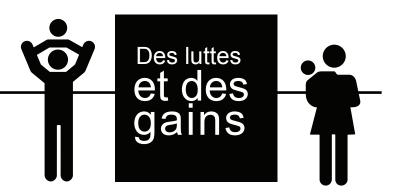
Nous avons également cette année, introduit une nouvelle section dédiée aux activités et réalisations des membres. Elle vise à favoriser le réseautage entre les membres, partager les bons coups, échanger sur des nouvelles réalités émergentes, bref créer un terreau fertile au développement des groupes et de la Fédération. N'hésitez pas à nous transmettre de vos nouvelles!

Merci beaucoup pour vos contributions et commentaires, ils sont toujours bienvenus et nous aident à mieux vous informer.

## 4.4 Site Internet et médias sociaux

En 2018-2019, le site Internet de la Fédération a été encore abondamment alimenté par des articles témoignant de l'actualité communautaire et politique ainsi que des enjeux qui touchent les familles que nous représentons. On y retrouve notamment des appels à l'action, les publications de la FAFMRQ (*Bulletins de liaison*, communiqués, mémoires et avis, rapports et autres documents) ainsi que des actualités (articles, documents, vidéos, etc.).

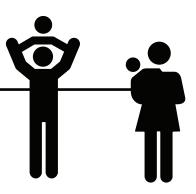
Du côté des médias sociaux, notre page Facebook a été elle aussi abondamment alimentée au cours de la dernière année. De plus en plus, la FAFMRQ relaie les publications des pages Facebook de ses associations membres. En date du 12 mai 2019, la page FB comptait 1 364 adeptes (mentions « J'AIME »), et plus de 1 512 abonnés. Parmi ces adeptes, 73 % sont des femmes, 25 % sont des hommes et 2 % sont des



organisations. En termes de groupe d'âge, nos fans se retrouvent à 20 % dans la catégorie des 25-34 ans, à 31 % dans la catégorie des 35-44 ans et à 21 % dans les 45-54 ans. La très grande majorité de nos fans (1 311) habitent le Canada (dont 581 à Montréal et 147 à Québec), vingt-deux (22) habitent la France et sept (7) habitent les États-Unis. Pour ce qui est de notre compte Twitter, nous avons émis un total de 1 036 gazouillis (tweets) depuis la création de notre compte et nous avons maintenant 835 abonné(e)s.

# 4.5 Diverses participations (colloques, invitations spéciales, conférences, etc.)

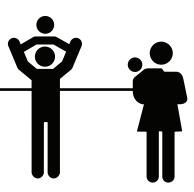
- Rencontre sur le projet de recherche du GIREPS sur les conditions de travail dans les organismes communautaires, 12 juin 2018;
- Conférence donnée à l'UQAM dans le cadre d'un cours de sociologie de la famille, à Montréal, le 13 juin 2018;
- Participation aux rencontres du comité de travail de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique, à Montréal, le 20 juin et 13 novembre 2018, 6 février et 2 avril 2019;
- Participation aux rencontres de la Coalition sur la conciliation famille-travail-études, au comité stratégie et au comité de la révision de la plateforme, à Montréal, les 21 juin, 19 juillet,16 octobre, 1<sup>er</sup>,7 et 13 novembre, 3 décembre 2018, 21 janvier, 25 février, 4 et15 avril et 27 mai 2019;
- Participation au lancement du plan d'action gouvernementale en matière de violence conjugale 2018-2023, à Montréal, le 10 août 2018;
- Participation aux rencontres avec les regroupements membres de la Table des partenaires pour les demandes de reconnaissance de nouveaux OCF au MFA, 21 août,18 décembre 2018, 19 mars 2019;
- Participation à la manifestation de la campagne #Engagez-vous pour le communautaire devant l'édifice de Radio-Canada à Montréal à l'occasion du débat des chefs, le 13 septembre 2018;
- Intervention dans le cadre d'une classe de maîtres, organisée par le Partenariat Familles en mouvance, sur les travaux de Marion Adamiste, doctorante du département de psychologie de l'Université Laval, sur la coparentalité au sein des familles recomposées, le 17 septembre 2018;
- Participation à une émission sur les familles monoparentales à TV5, le 28 septembre 2018;
- Participation aux rencontres du Conseil d'administration du Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP), au comité de services aux citoyens et au comité de gouvernance, 27 septembre, 11 octobre, 8 novembre 2018, 14 février, 14 mars et 9 mai 2019;
- Participation au 3e Colloque internationale *Le travail qui rend pauvre: action publique, résistance et dialogue Nord-Sud*, à Montréal, le 28 septembre 2018;
- Participation à une rencontre régulière du Collectif pour un Québec sans pauvreté à Montréal, le 10 octobre 2018;
- Conférence donnée sur les familles recomposées à la Bibliothèque de Beaconsfield, à Montréal, le 16 octobre 2018;
- Participation au lancement de la Semaine nationale de l'ACA à l'Hôtel de ville de Montréal, le 22 octobre 2018;
- Conférence donnée lors du colloque *L'Usage social de l'argent au sein des familles: Regards sur les Amériques*, organisé par le Partenariat Familles en mouvance de l'INRS-UCS, le 24 octobre 2018;
- Participation à une conférence au Musée des beaux-arts de Montréal dans le cadre du festival le monde (France-Québec) sur la réforme du droit de la famille, le 26 octobre2018;
- Participation au projet sur la conciliation travail-famille-vie personnelle, un levier pour assurer équitablement la relève dans le milieu communautaire de Relais-femmes, à Montréal, 26 octobre 2018, et le 22 mars 2019;
- Rencontre sur le projet de recherche du GIREPS sur les conditions de travail dans les organismes communautaires, le 31 octobre 2018;
- Rencontre de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants, le 1er novembre 2018;
- Participation à une rencontre à la Petite maison de la Miséricorde dans le cadre de leur planification stratégique, à Montréal, le 1<sup>er</sup> novembre 2018;



- Participation aux rencontres du Partenariat de recherche séparation parentale, recomposition familiale-Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec à l'Assemblée générale, aux comités d'orientation et au comité de l'axe 3 sur les thèmes de la séparation parentale et de la recomposition familiale, pour laquelle la directrice générale de la FAFMRQ agit comme co-directrice communautaire, à Trois-Rivières, le 2 novembre 2018, 17 et 31 janvier 2019 et 24 mai;
- Rencontre intersyndicale et communautaire suite à l'élection du nouveau gouvernement, le 5 novembre 2018;
- Participation à l'assemblée générale des membres de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique, à Montréal, le 6 novembre 2018;
- Entrevue avec une étudiante au Diplôme d'études supérieures spécialisées en travail social de l'Université de Montréal, le 12 novembre 2018;
- Participation aux rencontres du Groupe des 13, à Montréal, les 12 novembre 2018, 4 février et 18 avril et 30 mai 2019 et une rencontre spéciale sur la réforme du droit de la famille, le 16 avril 2019;
- Co-animation d'une assemblée publique avec des groupes de la Montérégie, dans le cadre du projet de recherche du GIREPS sur les conditions de travail dans les organismes communautaires, le 13 novembre 2018;
- Présentation de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études à l'AGA du CIAFT, le 15 novembre 2018;
- Participation aux rencontres (conseil des partenaires, comité axe 3, comité 25 ans) du partenariat « Familles en mouvance de l'INRS-USC », à Montréal, 15 novembre 2018, 29 janvier, 1er et 26 février, 3 et 17 avril 2019;
- Entrevue donnée à l'émission de Mario Dumont, sur les ondes de LCN, suite à la publication du communiqué demandant que l'exemption complète des pensions alimentaires pour enfants fasse partie de la mise à jour économique, le 21 novembre 2018;
- Rencontre avec l'attaché politique du ministre de la Famille pour présenter les dossiers de la FAFMRQ, le 26 novembre 2018;
- Participation à l'assemblée générale du Collectif pour un Québec sans pauvreté, à Québec, les 28-29 novembre 2018;
- Participation à l'Assemblée de fondation de la CQMMF, à Montréal, 30 novembre 2018 et à une rencontre régulière, le 18 février 2019;
- Rencontre avec la ministre responsable de la Condition féminine et de la Justice, Sonia LeBel, avec d'autres représentantes du Groupe de 13, le 3 décembre 2018;
- Participation à l'assemblée générale spéciale du RQ-ACA, le 4 décembre 2018;
- Rencontres de ministres et député(e)s à l'Assemblée nationale dans le cadre de la campagne *Engagez-vous* pour le communautaire, les 5 et 6 décembre 2018;
- Co-animation d'une assemblée publique avec des groupes de Montréal, dans le cadre du projet de recherche du GIREPS sur les conditions de travail dans les organismes communautaires, le 5 décembre 2018;
- Participation à l'assemblée de la Coalition Main rouge, le 11 décembre 2018;
- Rencontre avec la ministre de la Justice sur le dossier de la réforme du droit de la famille, à Québec le 12 décembre 2018;
- Participation à la consultation nationale sur les proches aidant.e.s à Québec, les 11 et 12 décembre 2018;
- Entrevue dans le cadre de l'émission radiophonique d'Isabelle Maréchal, au 98,5 FM, avec la porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, le 17 décembre 2018;
- Distribution de cartes de Noël du Collectif pour un Québec sans pauvreté au métro Mont-Royal, le 18 décembre 2018;
- Participation à l'Assemblée générale annuelle du GIREPS, à Montréal, le 18 décembre 2018;
- Rencontre de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants, 16 janvier 2019;
- Participation à un déjeuner de la Ministre de la Condition féminine, à Montréal, le 28 janvier 2019;
- Participation à une rencontre avec le représentant du consulat de la France sur le programme de perception automatique des pensions alimentaires pour enfants, à Montréal, le 7 février 2019;
- Rencontre avec la porte-parole du PLQ en matière de famille pour présenter la FAFMRQ, à Montréal, le 8 février 2019;



- Présentation de notre campagne contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants à la TRPOCB, le 12 février 2019:
- Participation à la rencontre régulière du Collectif pour un Québec sans pauvreté, à Montréal, les 20-21 février 2019;
- Participation et prise de parole dans le cadre de la *Journée mondiale de la justice sociale* organisée par la *Coalition Main rouge* et #*Engagez-vous pour le communautaire*, le 20 février 2019;
- Rencontre avec une étudiante de maîtrise pour son projet sur les relations fraternelles en familles recomposées, à Montréal, le 27 février 2019;
- Participation au symposium internationale intitulé « Éthique et travail social: nouvelles voies pour la pensée et pour l'action», à Montréal, le 5 mars 2019;
- Participation à une rencontre avec la délégation du Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la loi sur le lobbyisme, avec la ministre de la Justice Mme Lebel, à Montréal, le 6 mars 2019 ;
- Participation à l'action devant le Palais de justice du Collectif 8 mars, le 8 mars 2019 ;
- Rencontre sur le projet de recherche du GIREPS sur les conditions de travail dans les organismes communautaires, le 11 mars 2019;
- Participation à une rencontre sur les organismes de bienfaisance, le 12 mars 2019;
- Participation au camp de formation du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, notamment pour y présenter le dossier des pensions alimentaires pour enfants, à Châteauquay, le 13 mars 2019;
- Participation à la soirée de financement de Halte la Ressource, le 14 mars 2019;
- Participation à une rencontre du BANQ (Bureau de normalisation du Québec) sur la révision de la norme Conciliation travail-famille, à Montréal, le 14 mars 2019;
- Participation à la conférence de presse sur de la ministre de la Justice sur le lancement de la consultation sur la réforme du droit de la famille, à Trois-Rivières, le 15 mars 2019;
- Participation à une rencontre de la CCFTE avec le ministre de la Famille, à Montréal, le 18 mars 2019;
- Présence au huis clos des médias lors du dévoilement du budget du Québec 2019-2020, à Québec, le 21 mars 2019;
- Participation au Forum consacré à la petite enfance organisé par l'AQCPE, à Montréal, le 25 mars 2019;
- Entrevue avec une journaliste de l'École des médias de l'UQAM, le 26 mars 2019;
- Participation aux rencontres du CA du CIAFT, 1er avril et 3 mai 2019;
- Participation et observation de la rencontre du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) à Montréal, le 2 avril 2019;
- Participation au comité stratégie politique du RQ-ACA, le 2 avril 2019;
- Rencontre de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants, le 9 avril 2019;
- Participation à une rencontre spéciale du Groupe des 13 sur les enjeux de la réforme du droit de la famille, le 16 avril 2019;
- Présentation du dossier réforme du droit de la famille à l'assemblée de la TRPOCB, le 23 avril 2019;
- Présentation du mémoire de la FAFMRQ dans le cadre de la tournée de consultation publique sur la réforme du droit de la famille, à Montréal, le 6 mai 2019;
- Présentation sur la réforme du droit de la famille à la Commission nationale des femmes de Québec solidaire (QS), à Montréal, le 11 mai 2019;
- Participation à une rencontre avec le Président de la Commission des services juridiques (CSJ) avec la Coalition pour l'accès à l'aide juridique, à Montréal, le 16 mai 2019;
- Rencontre avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur le dossier des pensions alimentaires pour enfants, à Trois-Rivières, le 21 mai 2019;
- Participation au colloque sur le RQAP dans le cadre du congrès de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir), à Gatineau, le 28 mai 2019.



# 4.6 Concertations, représentations et collaborations

#### 4.6.1 Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Le *Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)* regroupe 57 regroupements ou organismes nationaux représentant tous les secteurs de l'action communautaire autonome. Il a pour mission : la promotion de l'action communautaire autonome; la défense et la représentation des intérêts des organismes et regroupements d'action communautaire autonome. Il favorise la consultation, la concertation, la mobilisation des groupes d'action communautaire autonome et participe au développement social du Québec en fonction des valeurs, des principes et des aspirations de l'action communautaire autonome.

C'est principalement dans le dossier de la reconnaissance, du financement et du respect de la politique d'action communautaire via la *Campagne Engagez-vous pour le communautaire* que nous nous sommes impliquées cette année au sein du RQ-ACA. Nous avons également participé à l'assemblée générale spéciale en décembre et au comité stratégique. La prochaine année sera l'occasion de réfléchir à l'avenir de l'action communautaire autonome avec la tenue d'un important forum qui se tiendra en mars 2020. L'une des volontés du conseil d'administration est que les constats qui en découleront puissent alimenter le RQ-ACA et Engagez-vous dans l'identification des orientations et des priorités d'action pour sa prochaine planification triennale prévue pour 2021-2024.

#### Semaine nationale de l'action communautaire autonome

De nombreuses activités (vernissage, panel, table ronde, lancement de campagne, ateliers d'éducation populaires, etc.) ont ponctué cette semaine de visibilité. La FAFMRQ a participé au lancement à l'hôtel de ville de Montréal, le 22 octobre 2018. Cette semaine a permis de mettre en lumière l'apport exceptionnel des organismes communautaires dans la construction du filet social québécois. Cette Semaine a permis de faire rayonner non seulement nos luttes, mais également nos victoires collectives.

#### Consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance

Plusieurs organismes d'ACA possèdent un numéro de bienfaisance qui les limite dans leurs activités politiques alors que d'autres ont de la difficulté à obtenir ce numéro en raison de leurs activités politiques. C'est pourquoi le RQ-ACA est intervenu régulièrement dans ce dossier pour notamment démontrer l'importance que les organismes puissent participer pleinement à l'élaboration des politiques publiques afin que la population, via les organismes, puissent exercer leur pleine participation citoyenne. Le gouvernement canadien a tenu compte des recommandations du rapport du groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance et a modifié la loi de façon à autoriser explicitement les organismes de bienfaisance à participer pleinement et sans restriction aux activités relatives au dialogue sur les politiques publiques et à leur élaboration, pourvu qu'elles soient menées à l'appui d'une fin de bienfaisance énoncée et qu'elles ne soutiennent pas un parti politique ou un candidat à une charge publique, ni ne s'y opposent, que ce soit directement ou indirectement.

Les organismes de bienfaisance ont donc maintenant le droit de se prononcer publiquement sur tout sujet qui leur semble pertinent en fonction de leur mission, et ce, sans limite sur la façon dont ils le font sur les ressources qu'ils y consacrent. L'ancienne limite de 10 % des ressources qu'un organisme de bienfaisance pouvait consacrer à des activités politiques non partisanes est ainsi abolie. À l'hiver 2018, une consultation de l'Agence du revenu du Canada était lancée concernant les lignes directrices qui doivent remplacer l'ancien énoncé de politique. Avec la participation de plusieurs de ses membres (dont la FAFMRQ) à l'analyse de ces lignes directrices, le RQ-ACA a transmis un avis favorable, mais a également déploré qu'il soit toujours aussi difficile, pour les organismes d'ACA, de se faire reconnaître comme organisme de bienfaisance.



#### 4.6.2 Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)

La mission du RODCD est de revendiquer une plus grande reconnaissance et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits. Cette année, notre participation aux activités du RODCD A été moins active. Toutefois, nous sommes restés en communication et nous suivons leurs actions et travaux.

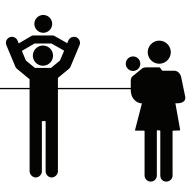
En 2018-2019, les activités du RODCD se sont principalement concentrées autour d'enjeux relevant de la vie associative du Regroupement. Suite à l'assemblée générale de 2018 du RODCD, un comité fut mis en place pour réfléchir à l'avenir du regroupement. Par la suite, une consultation en ligne a été proposée à l'ensemble des groupes en DCD du Québec afin de les inviter à se prononcer sur une structure de représentation et un mode de fonctionnement qui pourrait permettre de mieux représenter les préoccupations et les intérêts de l'ensemble des organismes en défense collective des droits de la province. Près de 175 groupes (dont la FAFMRQ) ont répondu à la consultation et ont ainsi transmis leurs opinions et leurs intérêts. Cette consultation fut suivie d'une rencontre nationale des groupes de DCD les 10 et 11 avril et dont les résultats devraient être dévoilés au cours des prochaines semaines.

Cette année, le secteur de la défense collective des droits, dont la FAFMRQ, a également vu son financement bonifié. Ainsi, le Comité de coordination du RODCD a convoqué une assemblée générale spéciale sur les recommandations qui devraient orienter la répartition de ce rehaussement de 9,5 millions \$ pour les groupes en défense collective des droits. Nous avons assisté à cette assemblée. La répartition retenue a fait l'unanimité parmi les groupes présents.

Au cours de la prochaine année, le RODCD prévoit diverses actions pour une meilleure reconnaissance et une augmentation du financement des organismes de défense collective des droits. La FAFMRQ continuera à suivre ces travaux et appuyer les actions du RODCD dans la mesure de ses moyens et de ses capacités.

#### 4.6.3 Groupe des 13

La FAFMRQ est membre du Groupe des 13, une coalition formée en 1986, de groupes, de regroupements et de tables de groupes de femmes qui œuvrent à l'échelle provinciale et régionale à la défense des droits des femmes. Le G13 a tenu cinq (5) rencontres au cours de l'année. Les membres ont été mobilisées par l'élection du nouveau gouvernement, notamment l'arrivée de la nouvelle ministre responsable de la condition féminine, Mme Sonia Lebel. Une rencontre a, d'ailleurs eu lieu, le 3 décembre dernier, pour lui présenter les divers enjeux touchant la condition féminine. De plus, le plan d'action en matière de violence conjugale déposé en août dernier, le suivi sur la stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la campagne pour des cours d'éducation sexuelle, le programme Promotion de la femme de Condition féminine Canada, ont été au coeur des discussions au cours de l'année. Plus récemment, le G13 a tenu une rencontre spéciale, le 16 avril dernier, sur la réforme du droit de la famille. En effet, suite au lancement de la consultation publique sur la réforme du droit de la famille en mars dernier, la FAFMRQ et le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ont présenté les enjeux de cette consultation afin de partager nos analyses communes et inviter les groupes de femmes à y participer. Le G13 s'est aussi penché sur la question de la discrimination envers les femmes dans le cadre de la loi sur l'assurance-emploi. En effet, le G13 a, en collaboration avec Ruth Rose, préparé un mémoire pour dénoncer cette discrimination et demander des améliorations à la loi de l'assuranceemploi. Ce mémoire sera déposé sous peu. La nouvelle orientation du ministère de la Condition féminine au fédéral, le suivi sur la stratégie en agression sexuelle, et les prochaines élections fédérales ont aussi fait l'objet des discussions au cours de l'année.



# 4.6.4 Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (secteur santé et services sociaux)

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) est un lieu de mobilisation, de réflexion et d'analyse. En plus d'assurer une concertation entre les différentes organisations qui en font partie, la Table se donne notamment pour mandat de développer des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population. La Table est formée de quarantetrois (43) regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec, dont la FAFMRQ.

Cette année nous avons participé à deux rencontres régulières de la Table. Lors de ces rencontres, la FAFMRQ a eu l'opportunité de présenter sa campagne pour mettre fin au détournement des pensions alimentaires et ses perspectives en vue des consultations sur la réforme du droit de la famille. La Table est un pôle de solidarité sur lequel la Fédération peut compter. Par exemple, suite à la présentation de notre campagne pour la fin du détournement des pensions alimentaires pour enfants nous avons reçu une cinquantaine de lettres d'appuis en provenance des regroupements et de leurs groupes de base représentés à la Table.

Notre participation nous a également permis d'obtenir des informations pertinentes sur les discussions entre différents ministères et le Conseil du Trésor en ce qui concerne les règles d'attribution du financement. Ces échanges nous ont permis d'alimenter différentes réflexions notamment dans le cadre des travaux d'Engagez-vous et du RQ-ACA.

#### Lobbyisme

C'est en 2002 que la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme était adoptée. Dès le départ, le législateur reconnaissait qu'il fallait restreindre son application afin d'y exclure les OSBL qui s'occupaient de promouvoir les causes d'intérêt commun susceptibles de profiter à la collectivité (en matière environnementale, par exemple) par opposition à ceux qui défendent l'intérêt économique de quelques personnes ou groupes de personnes. C'est par voie de réglementation que ces organismes furent exclus de l'application de cette loi.

Depuis, les gouvernements qui se sont succédés ont tenté à trois reprises, en 2008, 2012 et 2015 (le projet de loi 56), de réviser la loi afin, notamment d'y assujettir l'ensemble des OSBL. Face aux nombreuses oppositions qui se dressaient contre ces projets de loi, plusieurs consultations ont été menées dont la dernière remonte à 2016. Rappelons que c'est la ministre Rita de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, qui a repris le dossier et qui affirmait que les OSBL ne sont plus dans la mire du gouvernement. Quelques mois plus tard, en octobre 2017, le Premier ministre renouvelle son conseil des ministres et Mme De Santis est délogée. Mme Kathleen Weil, reprend cet épineux dossier et un nouveau commissaire entrait en poste. L'opposition des groupes aura eu raison du projet de loi 56, lequel est mort au feuilleton par le déclenchement des élections. La venue d'un nouveau commissaire et surtout, l'élection d'un nouveau gouvernement, en octobre 2018, a mené au dépôt d'un projet de loi qui porte essentiellement sur les responsabilités du commissaire et non sur l'assujettissement des OSBL à la Loi sur le lobbyisme. Le dossier n'est toutefois pas complètement clos, puisque le commissaire travaille sur des énoncés de principe visant à orienter de futures modifications à la Loi.



Le 6 mars 2019, une délégation (à laquelle participait la FAFMRQ) du *Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la loi sur le lobbyisme (Groupe Mon OSBL n'est pas un lobby)* a rencontré la ministre Sonia LeBel et son équipe. La ministre a été très attentive tout au long de la rencontre et a écouté avec intérêt la présentation de nos préoccupations. Elle a semblé comprendre qu'il existe une différence significative entre l'intérêt public et les intérêts privés et n'a manifesté à aucun moment l'intention d'ouvrir la loi afin que tous les OSBL soient assimilés à des lobbyistes (le projet de loi no 6 ne porte d'ailleurs pas là-dessus). Il faut toutefois s'attendre à ce que la proposition revienne dans le débat, notamment lorsque le Commissaire au lobbyisme déposera ses prochains rapports. Rappelons que le Commissaire a annoncé qu'il déposera d'ici juin un diagnostic et un énoncé de principe, dans le but de guider une refonte en profondeur de la Loi.

#### 4.6.5 Coalition main rouge

La Coalition main rouge, regroupe plus de 100 organisations syndicales, féministes, communautaires, étudiantes et populaires regroupées ensemble depuis l'automne 2009 pour revendiquer l'accès à des services publics universels et de qualité, services qui sont indispensables pour le respect et la réalisation des droits humains pour tous et toutes. Afin d'y arriver, elle propose des projets et des politiques qui permettront de refinancer l'État de manière équitable, c'est-à-dire en mettant à contribution les ménages et les entreprises qui en ont les moyens et en protégeant les revenus nécessaires pour assurer à tout le monde un niveau de vie décent.

Suite aux élections provinciales, la Coalition Main Rouge s'est rapidement réunie afin de faire le point sur les principales menaces et opportunités pour les différents secteurs représentés. Il fut décidé de poursuivre la campagne «Viser la justice sociale» initiée en 2018. En raison des surplus gouvernementaux historiques et l'engagement caquiste « d'être le gouvernement de l'ensemble de la population », la Coalition Main Rouge et la campagne Engagez-vous pour le communautaire décidèrent conjointement de mobiliser leurs membres en vue du premier budget du nouveau gouvernement.

La *Journée mondiale pour la justice sociale*, le 20 février, fut identifiée comme un moment opportun pour tenir de nombreuses actions régionales un peu partout au Québec. En vue de ces mobilisations, plusieurs documents ont été élaborés : dépliants, affiches, vignettes web, que nous avons largement diffusé à nos membres via nos infolettres et les réseaux sociaux.

À Montréal, le rassemblement débutait en plein cœur du quartier des affaires pour se terminer devant les bureaux du Premier ministre Legault afin d'exiger un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et l'action communautaire autonome. À la demande du comité de coordination de la campagne Engagez-vous, la FAFMRQ a présenté les grands axes de la campagne ainsi que l'importance de l'ACA notamment pour les familles monoparentales et recomposées. Malgré les rigueurs de l'hiver, les regroupements communautaires de différents secteurs, les syndicats de travailleuses et travailleurs des services publics, et des organisations féministes ont mobilisé des centaines de personnes afin d'exiger du nouveau gouvernement un premier budget qui vise la justice sociale. Plusieurs associations membres de la Fédération étaient présentes à Montréal et dans les différentes actions régionales notamment en Montérégie et en Estrie.



# **AXE 5. Fonctionnement / Gouvernance**

Accompagner les membres du conseil d'administration dans leurs rôles et responsabilités. Assurer la bonne organisation de la permanence.

#### 5.1 Rencontres du conseil d'administration

Le conseil d'administration constitue sans doute l'une des clés de la réussite de la FAFMRQ. Les réunions donnent lieu à des échanges approfondis sur les orientations de l'organisation. Le conseil d'administration a tenu six (6) réunions au cours de l'année. Celui-ci s'est principalement consacré à la mise en œuvre des priorités adoptées à l'assemblée générale annuelle, notamment à la mise en œuvre de la planification stratégique, aux suivis du plan de travail et à l'appui de la directrice générale et de l'équipe.

Les membres du conseil d'administration ont dû relever de nombreux défis : apprendre à mieux communiquer les informations, à mieux jouer leur rôle, à prendre des positions sur les divers dossiers et à voir au bon fonctionnement de la Fédération. Il est important de souligner que les rencontres se sont tenues dans un climat de confiance et d'ouverture, favorisant ainsi la participation de toutes. Une bonne organisation et un encadrement adéquat ont contribué au climat positif qui a prévalu tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur travail considérable et leur dévouement au sein de la Fédération. Grâce à leur engagement, la Fédération se développe et évolue avec ses membres dans l'atteinte de ses objectifs.

Nous tenons particulièrement à remercier Madame Sonia Tremblay de l'Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine qui a su avec efficacité et compétence remplacer Mira Tremblay-Laprise durant son congé de maternité. Nous tenons également à remercier Mesdames Carole Girouard, de l'Entraide pour les familles monoparentales et recomposées du Suroît, Milène Baillargeon-Faucher, et Marie-Soleil Pelletier de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe, qui ont, pour des raisons personnelles, démissionné en cours d'année.

#### 5.1.2 Démarche de planification stratégique

Suite à l'adoption par les membres en juin 2018, de mener une démarche de planification stratégique afin d'établir les orientations pour les 5 prochaines années, les membres du conseil d'administration ont d'abord créé un comité d'encadrement formé d'administratrices, de représentantes des deux catégories de membres et d'une partie de l'équipe de travail. Le mandat de ce comité est principalement d'assurer la coordination et le suivi des activités associées à l'exercice de planification stratégique. Ce comité composé de Marie-Suzie Weche, présidente du CA, Naïma Boukhatem, trésorière, Carole Girouard, et Manon Pagette, membre actif, Sonia Desbiens, membre associé, Mathieu Frappier, agent de liaison et de mobilisation, Sylvie Lévesque, directrice générale, a tenu 2 rencontres (mars et mai). Le conseil d'administration a aussi désiré être accompagné par une ressource externe, afin de réaliser le diagnostic organisationnel et la réflexion stratégique. Son souhait étant que cette personne puisse comprendre l'organisation, avec distance et objectivité, et offrir un accompagnement



qui le renforce dans les orientations. Germaine Chevrier a donc été choisie pour nous accompagner dans cette démarche. Elle a débuté son mandat en mars dernier. Principalement, son mandat consiste à observer et comprendre la FAFMRQ en lisant, en analysant, en questionnant, en écoutant, en animant, en conseillant avec franchise et, finalement, en transmettant les informations les plus constructives pour le futur de l'organisme.

Les principaux éléments du diagnostic organisationnel seront présentés à l'AGA de juin 2019 et les membres seront appelés à valider les propositions du comité d'encadrement et jeter les bases du plan stratégique à venir. La prochaine année sera consacrée à développer notre plan stratégique pour le déposer à l'AGA de 2020.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les membres du comité d'encadrement pour leur engagement ainsi que l'équipe de travail pour leurs énergies et la passion qu'on leur connaît. Un remerciement particulier à Germaine Chevrier qui nous a soutenu dans cette première étape.

# 5.2 L'équipe de travail

L'équipe de travail cette année a connu des changements. En effet, suite au départ de Laurence Lagouarde pour un congé d'un an en juin 2018, nous avons embauché Mathieu Frappier (le 29 octobre 2018) au poste d'agent de liaison et de mobilisation qui a, su rapidement s'intégrer et prendre sa place dans l'équipe. De plus, afin de finaliser la formation sur la rupture et la coparentalité, nous avons embauché Lama Boughaba (2 jours/semaine), qui a su avec une très grande compétence mener le bateau à bon port. Lorraine Desjardins (agente de recherche et de communication) et Sylvie Lévesque, (directrice générale) complètent cette équipe.

Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe qui a su, malgré l'ampleur de la tâche, être à la hauteur de la situation. Mille mercis pour leur passion et, surtout, pour leur très grande compétence.

# 5.3 Ressources financières

Nous tenons à souligner, encore cette année, l'excellent travail de Suzanne Lafontaine, responsable de la comptabilité qui a su accomplir sa tâche avec rigueur et brio.

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

Q 584, rue Guizot Est Montréal (Québec) H2P 1N3

Téléphone : 514 729-MONO (6666)

Télécopieur : 514 729-6746

fafmrq.info@videotron.ca

www.fafmrq.org





de familles monoparentales et recomposées du Québec